



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Fribourg, le 16 février 2012

Senior+ : Mise en consultation de l'avant-projet de concept cantonal en faveur des seniors

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 14 février dernier, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) à mettre en consultation l'avant-projet de concept cantonal en faveur des seniors.

Informations générales

La Constitution du canton de Fribourg stipule à l'article 35 que « *les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité.* » et à l'article 62 que « *l'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations.* »

La concrétisation de ces articles exige la mise en œuvre d'une politique qui place la personne âgée et ses besoins au centre des préoccupations des pouvoirs publics et vise la mise en place et la coordination d'un ensemble de prestations à même de garantir l'objectif visé par la Constitution.

L'avant-projet de concept en faveur des seniors fixe, sur le long terme, les domaines et les axes d'intervention des pouvoirs publics permettant d'atteindre les objectifs de la politique cantonale en faveur des seniors. A noter que pour atteindre ces objectifs, les pouvoirs publics peuvent agir directement ou intervenir indirectement par l'intermédiaire d'organismes mandatés dont les missions, les droits et obligations ainsi que le mode de rémunération des prestations sont fixés dans des contrats de prestations.

Sur la base des résultats de la procédure de consultation, le Conseil d'Etat décidera quels sont les axes d'intervention à intégrer dans le futur concept et élaborera les bases légales nécessaires à leur mise en œuvre. Ainsi les objectifs de la politique en matière de personnes âgées et les principes d'intervention retenus dans le concept seront intégrés dans la future législation sur les seniors. Il en est de même des principes relatifs à la répartition des compétences et des charges entre Etat et communes, ainsi qu'aux droits et obligations régissant les rapports entre autorités publiques et organismes mandatés.

Dans la mesure où il ne constitue que l'ossature de la future politique de la personne âgée dans le canton de Fribourg, le concept devra être concrétisé par un plan d'action, après adoption par le Conseil d'Etat. Celui-ci définira les mesures jugées prioritaires en fonction de leur portée et compte tenu des moyens financiers à disposition des pouvoirs publics. Le projet de concept indique, à titre

illustratif et non contraignant, des exemples de mesures qui pourraient concrétiser les différents axes d'intervention des pouvoirs publics.

Votre prise de position

Votre prise de position sur l'avant-projet de concept cantonal en faveur des seniors permettra de finaliser le projet de concept à l'attention du Conseil d'Etat.

Aussi, nous avons le plaisir de vous remettre en annexe:

- > *l'avant-projet de concept* et un questionnaire qui nous permettra de connaître votre avis à ce sujet (*questionnaire 1*) ;
- > un questionnaire relatif à la mise en œuvre de mesures pouvant concrétiser les différents axes d'interventions prévus par le concept (*questionnaire 2*) ; vos réponses à ce questionnaire et vos propositions seront fort utiles à l'élaboration du futur plan d'action.

Pour faciliter le dépouillement des résultats, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre votre prise de position **d'ici au 15 mai 2012, en remplissant en ligne les questionnaires 1 et 2 que vous pouvez télécharger avec les liens suivants :**

Questionnaire 1 : <http://forms.fri-tic.ch/index.php?sid=15399&lang=fr>

Questionnaire 2 : <http://forms.fri-tic.ch/index.php?sid=61265&lang=fr>

Pour toute question en relation avec la présente consultation, nous vous invitons à prendre contact avec :

Madame Judith Camenzind Barbieri, cheffe de projet Senior+, Rte des Clinques 17, 1700 Fribourg,
Camenzind.Judith@fr.ch - 026 305 29 64

Tous les documents concernant cette consultation et le rapport « Etat de situation » sont à disposition sur le site internet de la DSAS (www.fr.ch/dsas).

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.



Anne-Claude Demierre
Conseillère d'Etat

Annexe :

—
Liste des destinataires de la consultation
Avant-projet de concept
Questionnaire 1
Questionnaire 2